

SOCIÉTÉ

Préavis de grève à la DGAC du 23 au 27 février

AP | 03.02.2010 | 01:10

L

l'intersyndicale CGC, CGT, FO, UNSA-IESSA de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), dont dépendent notamment les contrôleurs aériens, a déposé mardi un préavis de grève courant du 23 au 27 février au matin.

Les syndicats dénoncent une "casse organisée (...) susceptible de dégrader la sécurité du transport aérien". Les motifs d'inquiétude sont les mêmes que lors de la grève du 14 janvier.

En substance, certains agents de la DGAC craignent de perdre leur statut de fonctionnaire si une réforme les intègre à un organisme européen de navigation aérienne, pour l'heure à l'état de projet, dit projet Fabec. Ils dénoncent aussi les non-remplacements de départs à la retraite équivalents à la suppression de 190 postes en 2010.

Ils demandent l'abandon du projet de fusion des services dans un organisme européen, et la hausse des recrutements. AP